



JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES - 2 FÉVRIER 2022

DOSSIER DE PRESSE

Préserver les zones humides
*Agir pour les zones humides,
c'est agir pour l'humanité et la nature*



Préserver les zones humides pour protéger l'eau et la vie !

Chaque année, la journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée le 2 février pour commémorer la signature, dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, de la convention sur les zones humides. La thématique de cette édition 2022 est :

« **Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature** »

Elle vise à mettre en lumière l'impérative nécessité et responsabilité que les sociétés ont pour la conservation, l'utilisation rationnelle et la restauration des zones humides en réponse aux enjeux de santé de la planète – et à celle de l'être humain. .

La convention de RAMSAR est le plus ancien de tous les accords modernes mondiaux et intergouvernementaux sur l'environnement. Le traité a été négocié dans les années 1960 par différents pays et organisations non gouvernementales préoccupés par la perte et la dégradation croissantes des zones humides pour les oiseaux d'eau migrateurs. Adoptée dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, elle est entrée en vigueur en 1975. C'est la signature de cette importante convention que célèbre chaque année la journée mondiale des zones humides.

Journée mondiale des zones humides

2 février 2022

Agir pour les zones humides,
c'est agir pour l'humanité et la nature



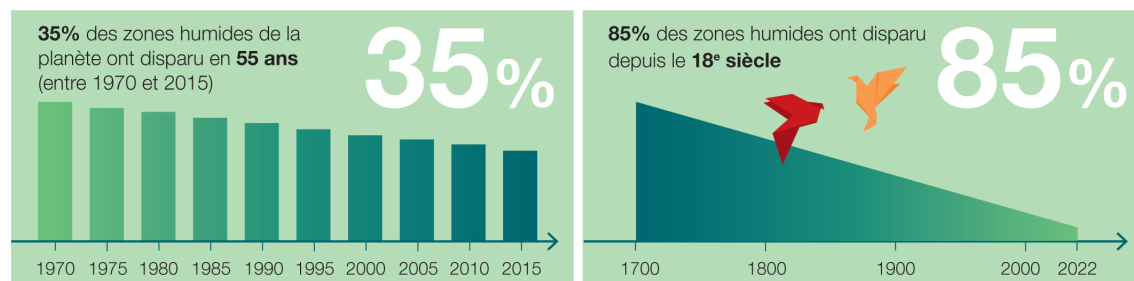
Sommaire

- P4 - Agir en faveur des zones humides : une urgence !
- P6 - Les zones humides, de quoi s'agit-il ?
- P8 - S'adapter aux changements climatiques et réduire les risques
- P10 - Des zones humides réservoirs de biodiversité
- P11- Les zones humides au service du développement et du bien-être
- P12- Les CEN, acteurs majeurs de la préservation des zones humides
- P13 - Des exemples concrets dans les départements
- P17 - Contacts presse

Agir en faveur des zones humides : une urgence !

- **Les zones humides disparaissent** trois fois plus vite que les forêts et constituent l'écosystème le plus menacé. En 50 ans seulement, soit depuis 1970, 35% des zones humides de la planète ont disparu.
- L'assèchement et le remblai à des fins agricoles ou d'urbanisation, la pollution, la surexploitation des ressources, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes figurent parmi **les activités anthropiques qui mettent en péril les zones humides**.
- Aujourd'hui, une espèce d'eau douce sur trois et 25% de l'ensemble des espèces peuplant les zones humides sont **menacées d'extinction**.
- Pourtant elles atténuent les effets du changement climatique et contribuent largement à l'objectif de neutralité carbone : les tourbières, les mangroves et les herbiers marins sont des puits efficaces de carbone. Si les tourbières ne couvrent que 3% de la planète, elles stockent environ 30% de la totalité du carbone des sols !

Aujourd'hui, les zones humides continuent à être malmenées, privées de leurs capacités à bien fonctionner, à stocker de l'eau, du carbone et de précieuses espèces. Il est urgence, pour l'humanité et pour la nature, de les prendre en compte efficacement !



Zones humides en danger

Dans le monde, **87 % de ces zones ont été détruites** depuis le XVIIIème siècle et leur disparition reste aujourd'hui trois fois plus rapide, en pourcentage, que la déforestation.

En France, le constat est tout aussi préoccupant, avec près de 2/3 de la superficie des zones humides détruites depuis le début du XXème siècle. Compte tenu de l'importance de ces milieux naturels et face aux menaces persistantes, la préservation des zones humides et leur utilisation durable deviennent un enjeu prioritaire pour garantir notre avenir.

Source : IPBES, 2019. Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. <https://ipbes.net/global-assessment>

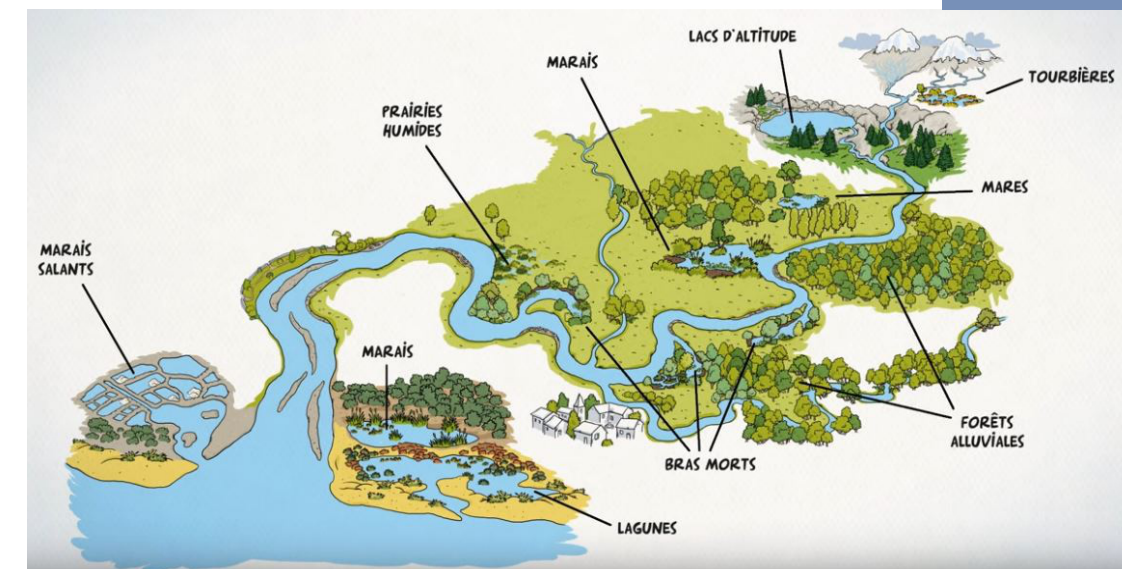
Les zones humides, de quoi s'agit-il ?

Les zones humides, comme leur nom l'indique, sont des **milieux gorgés d'eau, temporairement ou en permanence**. Parmi elles, on retrouve les mares, marais, tourbières, prairies humides, bords de cours d'eau...

Les zones humides jouent un rôle de premier plan dans le **cycle de l'eau**. Elles stockent l'eau en période d'inondation et la restitue en période de sécheresse. La présence de zones humides et leurs nombres permettent de bénéficier d'une eau de qualité au robinet !

Définition des zones humides

La loi sur l'eau de 1992 a donné une définition des zones humides. Il s'agit des « *terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles (qui aiment l'humidité) pendant au moins une partie de l'année.* »



Source : extrait du film «Zones humides, zones utiles» - AERMC, 2016

POUR LES POPULATIONS

- Pénurie d'eau
- Exposition aux inondations et aux phénomènes extrêmes
- Perte de moyens de subsistance et de bien-être
- Insécurité alimentaire



POUR LA PLANÈTE

- Déclin de la biodiversité
- Augmentation des émissions de carbone et de méthane
- Perte d'un système naturel de filtration de l'eau douce



S'adapter aux changements climatiques et réduire les risques

Prévention et régulation des inondations

Comme des éponges, les zones humides peuvent accumuler les eaux de pluie et de fonte des neiges de printemps, pour restituer peu à peu les volumes stockés. Cette **capacité de rétention** est intéressante pour réguler les inondations et atténuer leurs effets (inondations moins brusques ou moins hautes).



Sources : Ramsar France, OFB, Pôle relais tourbières, Efese, Conservatoire du littoral, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire - France Nature Environnement - Illustration et Design : collectif-superfruit.com

EXEMPLE

Les prairies inondables du Val de Saône, un "barrage naturel" en amont de Lyon

Entre Mâcon et Villefranche-sur-Saône, le Val de Saône joue un rôle de zone d'expansion des crues de la Saône en amont de Lyon. Pour remplacer cette infrastructure naturelle par un barrage d'écrêtement des crues, il faudrait dépenser plusieurs centaines de millions d'euros.



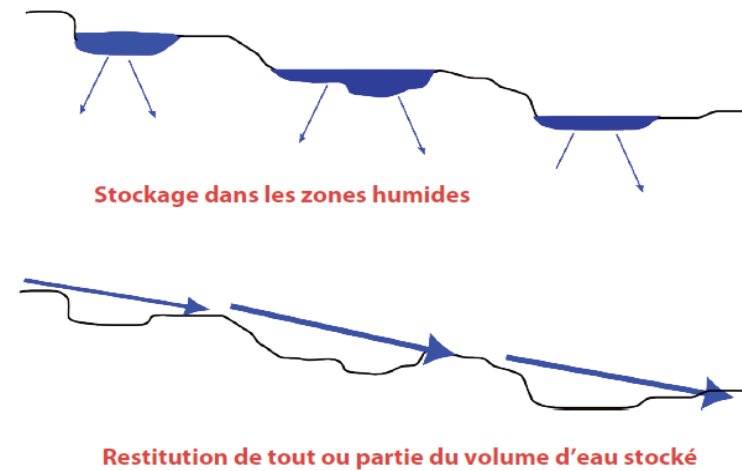
Lutte contre les épisodes de sécheresse

Les zones humides stockent l'eau et la restituent peu à peu en période de sécheresse, contribuant ainsi à éviter le tarissement des cours d'eau.

Elles offrent également des ressources précieuses pour l'agriculture : avec leur sol gorgé d'eau, leur végétation reste verte quasi toute l'année. Elles offrent ainsi un **fourrage** particulièrement apprécié en période sèche, a lors que les autres pâtures sont généralement desséchées.

L'EFFET « ÉPONGE »

Schéma d'après Guide technique inter-agences Les zones humides et la ressource en eau



Comment ça marche ?

Les mécanismes de régulation des crues sont différents selon que l'on se situe en montagne ou en plaine :

Lorsque les zones humides sont situées en pente, elles permettent de ralentir le ruissellement et faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol. C'est l'effet "éponge", grâce auquel l'eau ne s'écoule pas directement des terres dans les cours d'eau, évitant ainsi des inondations trop brusques ou catastrophiques en aval.

Dans les plaines alluviales, les zones humides annexes des fleuves et rivières (prairies humides, forêts alluviales, bras morts) stockent les débits de crue de part et d'autre du cours d'eau, permettant à l'excès d'eau de se répandre, ce qui réduit la hauteur des inondations. C'est l'effet d'étalement. De plus, en fonction de la végétation de la zone humide, la vitesse de la crue sera modifiée : plus la quantité d'obstacles opposant une résistance à l'écoulement est importante, plus la vitesse sera ralentie.

TÉMOIGNAGES

Christophe Meunier

éleveur bovin à Essertines-en-Châtelneuf (42) témoigne : « La partie haute de l'exploitation abrite la plus grosse zone humide.

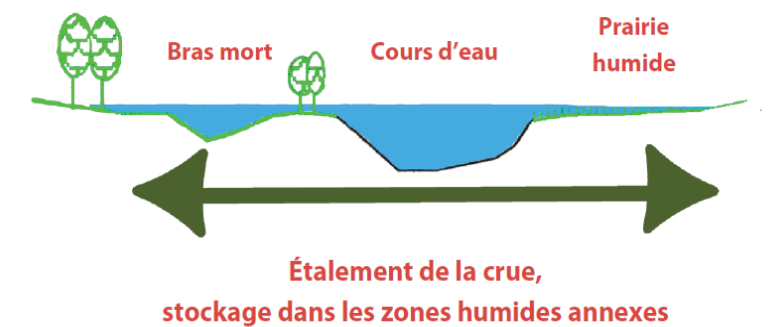
On y a réouvert des landes humides en cours de boisement.

Là-haut, c'est très extensif, les génisses y restent tout l'été et les zones humides sécurisent une partie du troupeau vis-à-vis des aléas climatiques, parce qu'il y a toujours de l'herbe.»



L'EFFET D'ÉTALEMENT

Schéma d'après Guide technique inter-agences Les zones humides et la ressource en eau



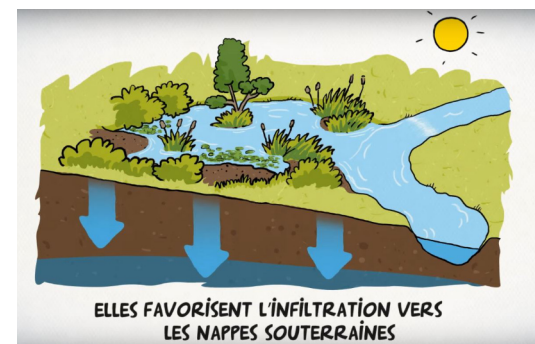
Rôles et intérêts dans le cycle de l'eau et la gestion de la ressource

Les zones humides contribuent à préserver la disponibilité et la qualité de la ressource en eau, à soutenir le niveau des cours d'eau et des nappes phréatiques, à filtrer gratuitement les micropolluants, ainsi qu'à réguler le niveau d'eau lors des crues. Elles constituent des îlots de fraîcheur en été et des réservoirs de biodiversité toute l'année !

Captage, stockage et approvisionnement en eau

Les zones humides sont des milieux naturels capables de capter et stocker les eaux (pluies, fonte des neiges, etc.) qu'elles restituent peu à peu dans les cours d'eau et les nappes souterraines.

À ce titre, elles participent à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et aux besoins des activités agricoles et industrielles. Elles répondent à un enjeu stratégique dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau.

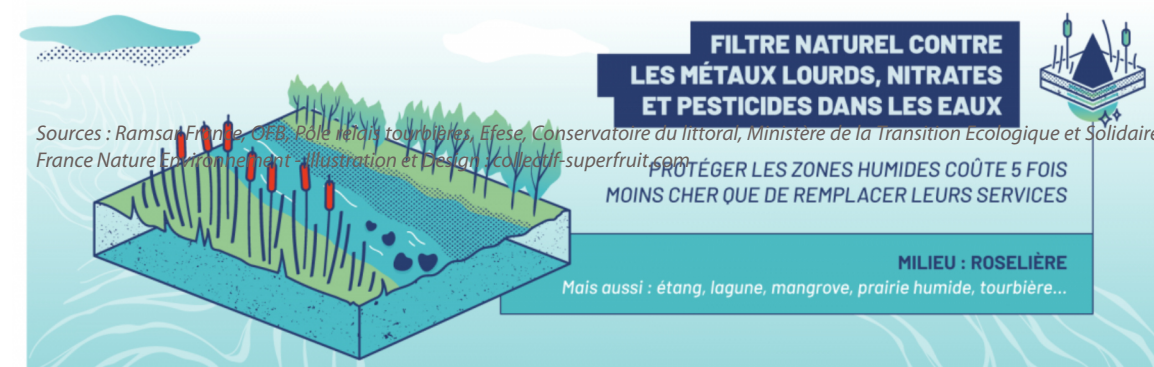


Source : extrait du film «Zones humides, zones utiles» AERMC, 2016

Epuration naturelle de l'eau

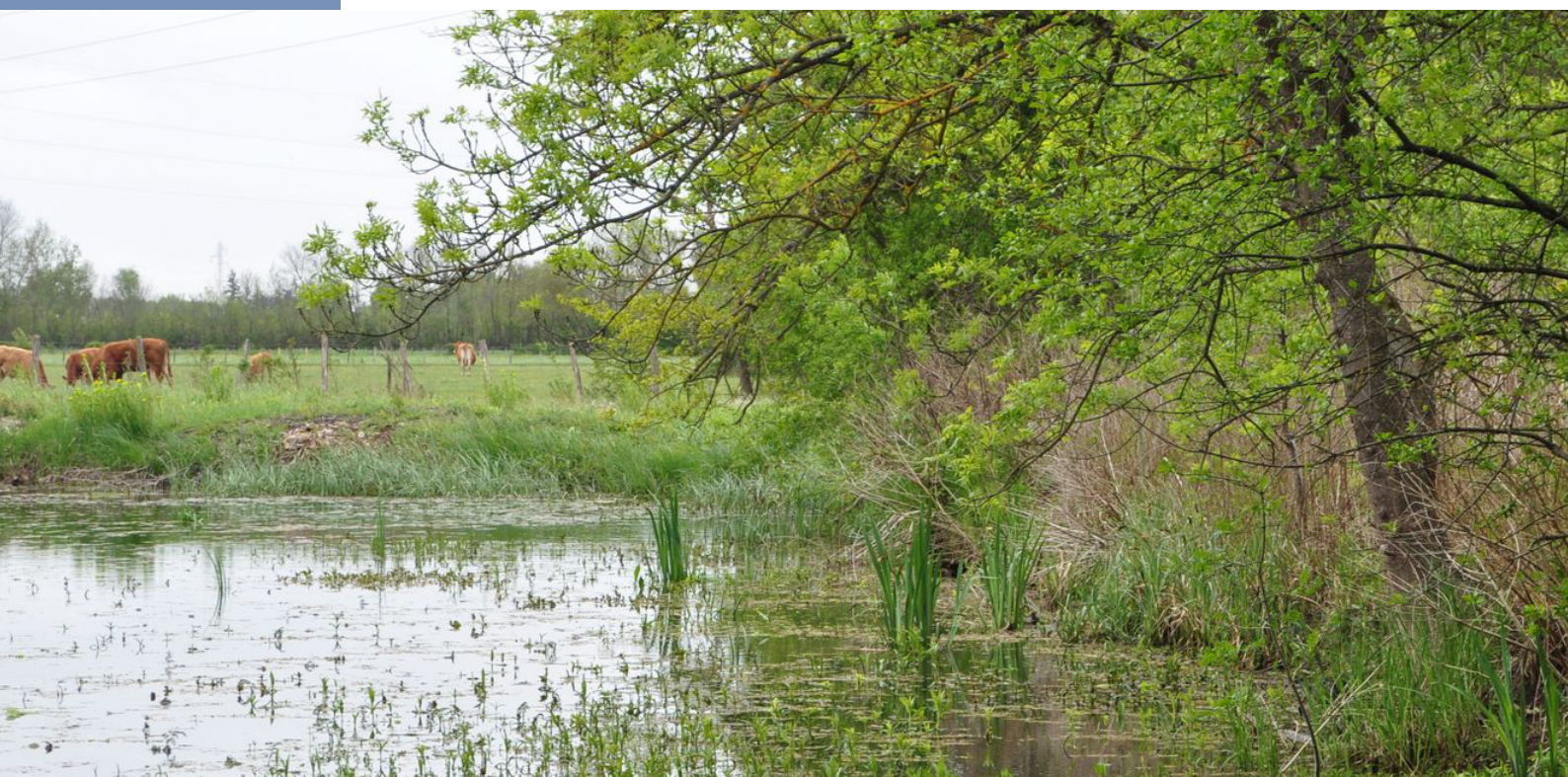
Les nappes souterraines, les eaux pluviales et les cours d'eau sont les sources de presque toute notre eau potable. Les zones humides filtrent l'eau qui alimente les aquifères, reconstituant cette importante source d'eau. Les zones humides ont un pouvoir d'épuration qui permet une économie de traitement de l'eau potable estimée à 2 000 euros annuels par hectare et par habitant. Pour sauvegarder cet apport d'eau, il importe de protéger les cours d'eau et de limiter les pollutions et ruissellements nocifs. On estime en effet qu'il est 5 fois moins coûteux de protéger les zones humides que de compenser la perte des services qu'elles rendent gratuitement.

LES ZONES HUMIDES DÉPOLLUENT LES MILIEUX



Comment ça marche ?

- Les milieux humides contribuent à épurer l'eau en retenant les éléments nutritif en excès, les particules fines et les polluants dans leurs sédiments, leurs sols et leur végétation, grâce à des processus physiques, chimiques et biologiques.
- Ils contribuent à réguler le phosphore, l'azote en général et les nitrates en particulier. Dans les sols gorgés d'eau, des bactéries décomposent les nitrates pour en prélever l'oxygène, libérant l'azote sous forme atmosphérique.
- Ce phénomène peut éliminer jusqu'à 400 kilos d'azote par hectare et par an !
- En filtrant naturellement les pollutions diffuses (c'est-à-dire les rejets issus de toute la surface d'un territoire et transmis aux milieux aquatiques de façon indirecte, par ou à travers le sol), les zones humides jouent donc un rôle important dans l'épuration de l'eau. Attention, ces capacités d'épuration ne signifient pas que ces zones doivent servir d'exutoire à toutes les pollutions !



Des zones humides réservoirs de biodiversité

Les zones humides abritent **40 %** des espèces de la planète. Annuellement, près de **200 nouvelles espèces** de poissons sont découvertes chaque année dans les zones humides d'eau douce.



Quelques espèces rares inféodées aux milieux humides

- DAMIER DE LA SUCCISE (1)**
 Ce papillon tire son nom de la plante-hôte dont il se sert pour sa reproduction. Il pond ses œufs sous les feuilles de la succise, et après éclosion, ses chenilles s'en nourrissent. C'est un papillon très rare et protégé en Europe.
- LÉZARD VIVIPARE (2)**
 Les petits naissent dans des oeufs, mais ceux-ci sont conservés bien au chaud dans le ventre de leur mère jusqu'à l'éclosion, où ils sont ainsi protégés du froid et de l'humidité ambiante.
- DROSÉRA À FEUILLES RONDES (3)**
 Cette petite plante carnivore piège ses proies grâce à ses feuilles en forme de raquette, tapissées de gouttelettes collantes.



Les zones humides au service du développement et du bien-être

Les zones humides fournissent des services écosystémiques d'une valeur de 47'000 milliards d'USD par an.

- ◆ Les zones humides procurent des moyens de subsistance à un milliard de personnes, des produits de la pêche, de l'aquaculture ou du tourisme aux biens précieux à prélever et à transformer, souvent au profit des plus démunis.
- ◆ Les zones humides contribuent à nourrir le monde : elles procurent une grande partie du poisson que nous mangeons, du riz à 3,5 milliards de personnes, de l'eau pour la production alimentaire et des matières premières à la base de médicaments essentiels.
- ◆ Les zones humides favorisent le bien-être humain grâce à la beauté de leurs paysages, aux possibilités de loisirs qu'elles offrent, à leur patrimoine culturel et à leurs bienfaits en termes de santé mentale découlant de l'interaction avec la nature.
- ◆ Les zones humides contribuent, de manière directe ou indirecte, à la réalisation de 75 des 32 indicateurs des Objectifs de développement durable (ODD).
- ◆ La conservation et la restauration des mangroves à l'échelle mondiale pourraient générer un retour sur investissement de 3,7 milliards d'USD par an, sur la base de leur seule valeur carbone.



Sources : Ramsar France, OFB, Pôle relais tourbières, Efese, Conservatoire du littoral, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire - France Nature Environnement - Illustration et Design : collectif-superfruit.com

Les CEN, acteurs majeurs de la préservation des zones humides

Les Conservatoires d'espaces naturels œuvrent pour la préservation du patrimoine naturel, dont les zones humides font figure de composante essentielle. Ils gèrent et entretiennent près de 30 000 hectares de zones humides (1 500 sites répartis dans les diverses régions de France en fin 2021).

Plus de 30 ans d'actions pour la nature

40% de l'économie mondiale repose sur les services que nous rend gratuitement la nature...

C'est pourquoi, un peu partout en France, les Conservatoires d'espaces naturels œuvrent depuis plus de 30 ans pour préserver le patrimoine naturel, véritable atout pour l'avenir de nos territoires.

Ils se sont donnés pour missions de connaître, restaurer, entretenir et valoriser les espaces naturels et ce, dans un esprit d'ouverture et de dialogue, en composant avec toutes les sensibilités du monde rural : naturalistes, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, forestiers, élus de divers bords...

Fédérés au sein d'un réseau national, la Fédération des Conservatoire d'espaces naturels, les CEN sont au nombre de 23 sur toute la France métropolitaine et les Outre-mer.



Une forte implication en faveur des zones humides

Les CEN coordonnent plusieurs programmes visant la préservation et la restauration de zones humides, notamment dans le cadre des **Plans Loire grandeur nature ou Rhône & Saône**, projets pluriannuels de développement durable autour de grands fleuves et de leurs vallées.

Enfin, les Conservatoires **œuvrent au quotidien** pour la sauvegarde, l'entretien et le suivi de milieux humides, un peu partout en France.

En savoir plus : www.reseau-cen.org

Des exemples concrets de préservation et de restauration de zones humides sur le territoire

Une remise en état dans l'Ain

Restauration du Marais de Vaux, plus grande zone humide du Bugey Plateau d'Hauteville

Dans l'Ain, perché à 760 mètres d'altitude sur la commune Plateau d'Hauteville, le Marais de Vaux constitue un site naturel unique. Avec ses 132 hectares, il s'agit de la plus grande zone humide de la montagne du Bugey et deuxième plus grande du département.

Une diversité de milieux naturels la compose : bas-marais, eau libre, prairies, roselières ou encore boisements humides. De nombreuses espèces végétales et animales y ont élu domicile, dont des spécimens rares et remarquables.

Le marais est également un lieu de pêche, de chasse et de promenade pour les habitants et les touristes. Il rend également des services à la collectivité en servant de zone d'expansion des crues et de soutien d'étiage en période de sécheresse. Enfin, il filtre l'eau qui autrefois alimentait des puits de captage, aujourd'hui mis hors service.

Mais avec le développement de la végétation et la présence de nombreux drains asséchant le marais, le site se trouvait en péril et risquait de perdre tous ses atouts. Aussi d'importants travaux ont été menés : débroussaillage, bouchage des drains et reméandrage du ruisseau. Le chantier s'est achevé fin 2020. Une sentier d'interprétation vient compléter ces travaux sur un angle pédagogique. On constate déjà les résultats attendus. L'eau affleure en surface, inonde les prairies humides et s'écoule progressivement dans le marais.

En savoir plus : <http://maraisdevaux.fr>



Données Clés

23 Conservatoires en France
1000 salariés et 9000 adhérents
3 700 sites naturels en gestion,
soit 180 000 hectares préservés,
dont 30 000 hectares de zones humides



Un exemple de reconnexion au fleuve dans la Drôme

Restauration des étangs des îles du Rhône

Châteauneuf-du-Rhône

Dans la Drôme, aux portes de Montélimar, se trouve une zone humide, les étangs des îles du Rhône. Subsistants au cœur d'un paysage modelé par les aménagements, ces milieux jouent un rôle essentiel pour le développement durable du territoire : îlot de fraîcheur, réserve de biodiversité, aire de promenade, de pêche, etc. En effet, ces zones humides nous rendent de nombreux services, une meilleure qualité de vie et ce gratuitement ! Mais ces étangs s'appauvrissent et se dégradent. Aussi un ambitieux projet de restauration de plusieurs anciennes gravières s'est monté pour préserver ces espaces naturels, en concertation avec la Fédération des pêcheurs de la Drôme et en préservant diverses zones de quiétude pour les pêcheurs.

Pilotés par le Conservatoire, les travaux ont débuté en 2021 avec la reconnexion des étangs entre eux et au fleuve Rhône. D'une part, pour favoriser les flux d'eau et nutriments nécessaires au développement de la biodiversité. D'autre part, pour créer des zones refuges et d'intérêt pour la faune (brochet, vairon, martin pêcheur, castor, etc.). Les berges jusque-là abruptes ont également été reprofilées et végétalisées pour laisser place à des roselières et des boisements humides. L'objectif ? Favoriser la diversité des milieux et l'accueil de la faune.

En savoir plus :

www.lacdumeyrol-ilesdurhone.fr



Des solutions concrètes sur des tourbières de la Loire

Les Monts du Forez constituent un véritable château d'eau pour le département de la Loire. La révision de « l'inventaire départemental des tourbières de la Loire » recense 52 d'entre elles, pour environ 850 hectares, côté Loire du massif. Ceci fait de cette zone l'un des plus grands massifs de tourbières en France avec une incidence forte dans l'alimentation des ruisseaux qui s'écoulent dans la plaine.

Dans le sud Forez, ces zones humides de tête de bassin versant se caractérisent par leur importante concentration et leur diversité. On y retrouve des zones tourbeuses, des tourbières boisées et beaucoup de prairies humides. En concertation avec les propriétaires et les élus locaux, le Conservatoire d'espaces naturels a intensifié son implication sur ce secteur, notamment une prairie humide de 2,4 hectares sur Saint-Jean-Soleymieux. Pâturée une partie de l'année par des vaches, une solution a été trouvée pour préserver la qualité de l'eau du ruisseau qui parcourt la parcelle et pour permettre l'abreuvement du troupeau dans le même temps. C'est ainsi que le Conservatoire a installé des clôtures le long du cours d'eau et deux abreuvoirs. Ces derniers sont reliés au ruisseau qui les alimente et lui redonne son eau non-consommée !



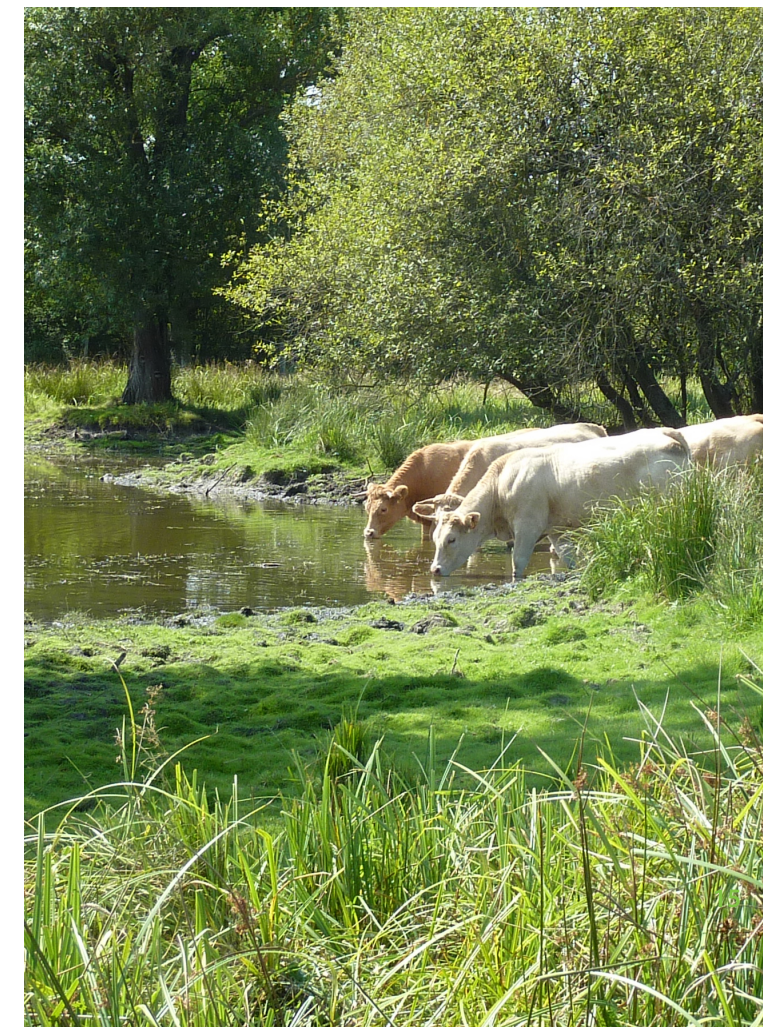
Une gestion durable dans les marais du Rhône

Le marais de Morlin se situe dans le sud du département du Rhône (commune de Taluyers), au cœur de l'Espace Naturel Sensible du plateau mornantais.

Par ses mares et sa végétation, le marais de Morlin stocke et purifie les eaux qui le traversent. Il joue ainsi un rôle important de régulation des inondations : en cas de fortes pluies, l'eau est absorbée dans le marais (on constate un pic au niveau des piézomètres, chargés de mesurer le niveau d'eau). Cela fait autant d'eau en moins aux alentours !

Depuis 1998, le marais de Morlin est pâturé par des charolaises d'un éleveur local. Cette reprise de l'exploitation a été très bénéfique : elle a freiné la dynamique de la végétation et permis aux plantes herbacées de se maintenir. Sans cela, il n'y aurait que des bois de saules et des fourrés !

Le site fait la joie des nombreux promeneurs et habitants qui viennent découvrir le marais et ses curiosités naturelles, à l'occasion de sorties organisées.



Restauration du cours initial du ruisseau des Narces en Ardèche

Le complexe de tourbières de la Geneste, des Vestides et des Narces, de plus de 100 hectares, est l'une des plus vastes étendues de tourbières en Ardèche.

De nombreux éléments sont présents : ruisseaux, prairies humides tourbeuses, tourbières « tremblantes », zones à « buttes de sphaignes », tourbières boisées... qui abritent une multitude d'espèces animales et végétales, dont certaines sont remarquables. Ces milieux sont le support de pratiques agricoles (pâturage et fauche) qui participent à son entretien.

Le diagnostic réalisé sur le site a fait apparaître que l'un des ruisseaux avait été détourné via un fossé de plus de 200 mètres le long d'une route, afin de rejoindre plus rapidement le cours d'eau principal, la Langougnole. Ainsi, suite au détournement, tout un secteur tourbeux s'est vu privé de cet apport d'eau, ce qui entraînait une altération de l'état de la tourbière.

Des travaux ont pu être menés en septembre 2018, afin de replacer le ruisseau des Narces dans son lit historique. Les travaux ont consisté au remplacement de la buse dégradée et trop petite, puis au recusement à l'aide d'une mini-pelle du lit du ruisseau, là où il avait disparu.

Ainsi, le ruisseau peut serpenter à nouveau sur un linéaire de 370 mètres au sein de la tourbière. Les milieux humides inféodés au ruisseau retrouvent donc aujourd'hui un fonctionnement hydrologique satisfaisant. Et dès 2020, il présentait sur la majorité de son linéaire un faciès de ruisseau, avec l'implantation rapide d'une végétation aquatique typique.



En Ardèche, Une seconde vie pour un espace naturel et un vieux tracteur

Il était une fois... un tracteur abandonné au fond des bois de Saint-Montan, au bord du Rhône. Un adolescent, avec son oncle, repéra cette épave désaffectée et, une fois devenu adulte, devient entrepreneur de la société CARBONNELLE Pelle Araignée. Une passion était née : celle d'un neveu et de son oncle pour faire revivre de vieux engins mécaniques.

C'est ainsi que le 24 novembre matin, Thierry Carbonelle, avec le CEN Rhône-Alpes, planifièrent de dépolluer la forêt alluviale tout en récupérant une belle pièce à restaurer. Une belle opération pour rendre à ces forêts humides de bord du Rhône leur rôle de réservoirs de biodiversité de très grande importance et de maintien de continuités écologiques précieuses. Et c'est aussi un cadre de vie qui était à préserver !

Pour préserver ces zones humides, le CEN propose aux propriétaires volontaires de signer un accord foncier sur leurs parcelles : bail, vente, obligation réelle environnementale... les outils s'adaptent à chaque situation et aux volontés des propriétaires.



Contacts presse

CEN Rhône-Alpes - communication

Laurène Giannuzzi

Chargée de Communication

laurene.giannuzzi@cen-rhonealpes.fr - 04 51 26 08 17

Pascal Faverot

Chargé de projet Communication

Pascal.faverot@cen-rhonealpes.fr - 04 72 31 84 55

Ardèche

Benoît PASCAULT

Chargé de projets

benoit.pascault@cen-rhonealpes.fr - 07 75 36 32 31

Drôme

Vincent RAYMOND

Chargé de projets

vincent.raymond@cen-rhonealpes.fr - 04 75 36 32 30

Ain

Nicolas GORIUS

Chargé de projets

nicolas.gorius@cen-rhonealpes.fr - 07 63 73 91 79

Sylvie DURET

Chargée de missions

sylvie.duret@cen-rhonealpes.fr - 07 63 73 91 92

Rhône

Liliane THOMAS

Chargée de projets

liliane.thomas@cen-rhonealpes.fr - 04 51 26 01 25

Loire

Guillaume CHORGNON

Chargé de mission

guillaume.chorgnon@cen-rhonealpes.fr - 04 51 26 08 12



Depuis 1988, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeu, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.

Les activités des Conservatoires sont soutenues par les Départements, les Régions, les Agences de l'eau, l'Etat, des collectivités locales et quelques entreprises privées et fondations.

Les actions du CEN présentées sont réalisées grâce au soutien de :

Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes
Crédits photos : © Cen Rhône-Alpes



Projet cofinancé par l'Union Européenne



Établissement public du ministère chargé du développement durable

L'agence de l'eau soutient les actions visant à restaurer les zones humides. Face aux événements extrêmes de plus en plus fréquents (sécheresse, inondations), les zones humides sont précieuses : elles permettent de stocker naturellement l'eau et de la restituer en saison sèche pour soutenir le débit des cours d'eau. Ce sont aussi d'importants réservoirs de biodiversité. Or deux-tiers de la superficie des zones humides originelles françaises ont été détruites.

